

Rapport sur la téléphonie mobile de la Mairie de Paris **Une expertise discréditée par la Ville de Paris elle-même !**

Depuis le 26 septembre dernier, la Ville de Paris n'est plus "engagée directement" par l'avis de son Conseil Scientifique sur la téléphonie mobile. Selon ce rapport aujourd'hui discrédité, les antennes relais de la téléphonie mobile ne présentent "pas de risque sanitaire ni d'effets biologiques démontrés à ce jour". Une contre-vérité scientifique majeure et inadmissible, révélatrice d'un audit partial et partiel.

"Ce rapport sur la téléphonie mobile du Conseil Scientifique de la Ville de Paris s'est discrédité tout seul, tant il cumule les fautes méthodologiques, analyse Michèle Rivasi, la Présidente du (riirem. Tout d'abord, l'ignorance des conflits d'intérêt des experts auditionnés. Pour deux d'entre eux, une enquête administrative a récemment pointé leurs liens étroits avec l'industrie des télécoms. A cela s'ajoute le choix de prendre pour seule référence les avis de l'AFSSET, recommandations dont l'on sait désormais là aussi qu'elles n'ont aucune valeur. Bilan ? On aboutit à des conclusions erronées, rédigées par des représentants d'une science « autiste », retranchée dans des certitudes d'il y a 20 ans. "

Comment ignorer par exemple l'étude de l'Université de Médecine de Vienne, en Autriche, qui a montré en mai 2006 "une relation significative de certains symptômes avec les niveaux de puissance mesurés" à partir de valeurs d'exposition supérieures ou égales à 0,43 V/m ? Un seuil inférieur à 0,6 V/m, la valeur réclamée par les associations ou des élus responsables et informés. Et bien loin de la limite des 2 V/m moyennée sur 24h et contenue dans la Charte de bonne conduite signée entre les opérateurs de téléphonie mobile et la mairie de Paris.

Une expertise et des experts imperméables aux alertes du terrain

Auditionnés à la demande de la mairie de Paris, trois responsables du (riirem - Michèle Rivasi, agrégée de biologie ; Madeleine Madoré, pharmacien ; Pierre Le Ruz, docteur en physiologie et expert européen - ont informés les membres du conseil scientifique des effets des rayonnements électromagnétiques sur le vivant et des problèmes signalés par les riverains d'antennes.

"Aucun des scientifiques présents ne connaissaient les problèmes posés par la téléphonie mobile et le problème de la compatibilité électromagnétique (CEM)" déplore Michèle Rivasi. "La réunion ne dura qu'une heure car certains d'entre eux avaient des cours à assurer. Devant cette impolitesse, nous leur avons laissé un volumineux dossier, en espérant qu'ils puissent le lire et nous poser éventuellement des questions. Nous sommes sortis de cette entrevue très déçus et sans illusion sur la teneur du rapport en question."

"C'est pourquoi le (riirem se réjouit de ce vote du Conseil de Paris qui devrait mettre un terme à une expertise mascarade, aux conclusions mensongères." Comme, à une époque pas si lointaine, ce fut également le cas pour l'amiante, le sang contaminé ou le nuage de Tchernobyl.